



Camps de jour 2020

Foire aux questions reliées à la COVID-19

En date du 22 mai, voici les réponses aux questions reçues via le sondage envoyé concernant les camps de jour.

LES QUESTIONS SONT REGROUPÉES SELON DES THÈMES GÉNÉRAUX :

- Programmation / Activités proposées
- Site
- Gestion administrative et communications
- Ressources humaines
- Sécurité, santé et bien-être
- Accompagnateurs pour enfants à besoins particuliers

MISE EN CONTEXTE

Un guide de relance des camps en contexte de COVID-19 a été préparé par l'Association des camps du Québec, en étroite collaboration avec l'Association du loisir municipal et le Réseau des unités régionales loisirs et sport du Québec. Les mesures qui y sont présentées s'arriment avec celles appliquées dans les milieux scolaires et de garde à la petite enfance (CPE et garderie) et répondent à des consignes de la Direction de la santé publique. Ce guide permet aux gestionnaires de camps d'être mieux outillés pour évaluer les enjeux (financiers, accessibilité aux locaux, etc.) liés à l'ouverture des camps, **dans l'éventualité où le gouvernement l'autoriserait**. Le guide de relance des camps a été publié vendredi 15 mai 2020, selon les quatre directives de la Direction de la santé publique :

1. Distanciation physique

Assurer un espace de 2 mètres entre les participants et organiser l'environnement physique favorisant le maintien de cette distance entre tous les individus.

2. Activités extérieures

Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités et limiter l'utilisation des locaux intérieurs en cas de pluie seulement en respectant le nombre maximum de participants par local pour respecter la distanciation physique.

3. Limitation des contacts physiques

Réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les individus notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants (ballons, balles, crayons, pinceaux, ciseaux, casques, déguisements, arcs et flèches...).

4. Mesures d'hygiène

Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement et des installations sanitaires et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.

PROGRAMMATION

Q. Comment se dérouleront les journées ? Que feront les enfants pendant la journée ? Quelles activités seront permises ?

R. Plusieurs scénarios ont été analysés. En tenant compte des directives émises dans le guide approuvé par la santé publique, pour l'été 2020 l'horaire quotidien sera de 8 h à 16 h. Aucun service de garde ne sera offert en dehors de ces heures.

Pour les jeux et activités prévus :

- Activités sans matériel ni contact direct privilégiés
- Si matériel nécessaire, désinfection et distribution par l'animateur

Accueil quotidien :

- Accueil par l'animateur du groupe à des endroits dispersés sur le site d'animation

Q. Est-ce qu'il y aura des sorties ?

R. Les sorties sont annulées pour l'été 2020 en raison des restrictions pour le transport par autobus et de la disponibilité des activités. Par contre, toutes les mesures prises en lien avec la COVID-19 (nouveaux ratios, désinfection plus nombreuses, installations sanitaires à ajouter, matériel de jeux supplémentaires à acheter, etc.) amèneront des coûts supplémentaires. Les coûts aux camps de jour resteront donc les mêmes qu'annoncé en mars 2020.

Q. Que feront les enfants lors des journées chaudes ?

R. Des activités rafraichissantes seront prévues, selon les directives de la Santé publique. Les animateurs seront créatifs ! ☺ En cas de canicule, certains locaux pourront aussi être utilisés.

SITE

Q. Est-ce que le parent pourra être sur le site de camp de jour ?

R. Les parents n'auront pas accès au site. Une nouvelle procédure sans contact d'arrivée et de départ des enfants vous sera communiquée avant le début des camps.

Q. Comment la distanciation sociale sera-t-elle appliquée ?

R. De nouvelles procédures seront mises en place afin d'appliquer la distanciation sociale. Exemples : des déplacements à sens unique dans les corridors de l'école, une entrée et une sortie désignée sur le site, des affiches et repaires visuels sur le

site pour identifier la distanciation nécessaire et le sens de circulation, des zones d'attente identifiées pour les toilettes, etc.

Q. Est-ce que les piscines publiques seront ouvertes? Comment prévoyez-vous l'utilisation de celles-ci ?

R. À l'heure actuelle, l'information n'est pas connue. Lorsque des directives du gouvernement et de la santé publique permettront la réouverture des piscines extérieures, la Ville de Vaudreuil-Dorion analysera les procédures pour l'utilisation de celles-ci selon les normes.

Q. Les jeux d'eau seront-ils ouverts ?

R. À l'heure actuelle, l'information n'est pas connue. Lorsque des directives du gouvernement et de la santé publique permettront la réouverture des jeux d'eau, la Ville de Vaudreuil-Dorion analysera les procédures pour l'utilisation de ceux-ci selon les normes.

Q. S'il pleut, comment réussirez-vous à conserver la distanciation physique des enfants ?

R. La capacité d'accueil a été déterminée en fonction des locaux disponibles de chacun des sites de camp afin de respecter les normes de distanciation sociale. Des locaux supplémentaires seront utilisés cet été afin de permettre aux enfants de se tenir à 2 mètres, même lorsqu'ils seront à l'intérieur.

GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMUNICATIONS

Q. Quand est l'inscription pour les camps jour ?

R. Les inscriptions débuteront aux dates suivantes :

Animation Jeunesse Vaudreuil-Dorion	27 mai, de 10 h à 18 h
Camps thématiques L'Air en fête	29 mai, de 10 h à 18 h

Des questions reliées à la situation de la pandémie seront ajoutées à la fiche santé de l'enfant lors de l'inscription. Ex : J'ai pris connaissance du document expliquant les mesures de protection et je m'engage à m'y conformer. J'ai discuté du document avec mon enfant, je lui ai expliqué en quoi consistent les mesures et je l'ai informé de l'importance de les respecter. Je comprends et accepte que les camps Animation Jeunesse Vaudreuil-Dorion et L'Air en fête ne pourront garantir un milieu sans COVID-19, qui soit exempt de contamination ou de contagion.

Q. Est-ce que le paiement devrait être fait à l'inscription ou en plusieurs versements ?

Animation Jeunesse

R. Deux options vous seront offertes à l'inscription :

- 1) Paiement complet à l'inscription
- 2) Paiement en quatre (4) versements :
 1. En date du jour 15 % du paiement
 2. 20 juin 2020 30 % du paiement
 3. 1^{er} juillet 2020 30 % du paiement
 4. 20 juillet 2020 25 % du paiement

L'Air en fête

R. Deux options vous seront offertes à l'inscription :

- 1) Paiement complet à l'inscription
- 2) Paiement en trois (3) versements :

- | | |
|--------------------|------------------|
| 1. En date du jour | 40 % du paiement |
| 2. 20 juin 2020 | 30 % du paiement |
| 3. 20 juillet 2020 | 30 % du paiement |

Q. Possibilité d'inscrire mon enfant une semaine sur 2 ou des demi-journées?

R. Aucune inscription de demi-journée ne sera possible.

Pour Animation jeunesse, l'été sera divisé en deux blocs, ce qui permettra de conserver des groupes fixes pour chaque période et de minimiser les changements de groupes, tel que recommandé par la Direction de la santé publique.

Bloc 1	Semaines 1 à 3	29 juin au 17 juillet
Bloc 2	Semaines 4 à 7	20 juillet au 14 août

Pour les camps thématiques, les inscriptions à la semaine seront possibles. Il est à noter que les groupes de l'AEF seront fixes tout au long de la semaine, en fonction du groupe d'âge, puisqu'une les multiples spécialités ont été transformées en un seul programme comportant les activités thématiques qui peuvent respecter les normes de distanciation.

Q. La carte de citoyen de mon enfant est expirée. Comment faire pour la mettre à jour ?

R. Les cartes de citoyen dont l'expiration était en mars, avril, mai ou juin 2020 ont automatiquement été prolongées jusqu'au 15 septembre 2020. Pour toute autre demande, veuillez envoyer une preuve de résidence à l'adresse courriel loisirculture@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca pour que le tout soit ajusté à votre dossier. Veuillez prévoir un délai de 72 heures pour la mise à jour du dossier.

Q. Est-ce que nous pouvons annuler ou inscrire notre enfant en tout temps ? Pourrons-nous changer nos dates une fois inscrites ?

R. Pour AJVD, l'inscription cet été, des dates limites précises ont été établies pour l'inscription :

Bloc 1	Semaines 1 à 3	15 juin
Bloc 2	Semaines 4 à 7	6 juillet

Pour les camps thématiques, l'inscription est possible jusqu'à 12 h, le mardi précédent la semaine de camp à venir, si des places sont disponibles.

Pour ce qui est des annulations, des frais d'administration de 10 % seront appliqués pour toute demande après le début des camps, à l'exception des annulations en lien avec la COVID-19 (aucun frais d'administration).

Q. Si j'inscris mon enfant aux camps de jour cet été, qu'il ou j'attrape la COVID-19 et doit s'absenter pour quelques semaines, remboursez-vous les coûts pour la période manquée?

R. Pour ce qui est des annulations, des frais d'administration de 10 % seront appliqués pour toute demande après le début des camps, à l'exception des annulations en lien avec la COVID-19 (aucun frais d'administration).

Q. Est-ce possible de payer des frais selon les journées que l'enfant sera présent au camp de jour, plus tôt que des faits hebdomadaires ?

R. Cette méthode ne pourra pas être offerte afin d'assurer le bon fonctionnement du camp.

Q. Où puis-je trouver des infos sur L'Air en fête (AEF) et Animation Jeunesse Vaudreuil-Dorion (AJVD) ?

R. Des informations plus précises seront disponibles très bientôt via le site Internet de la Ville de Vaudreuil-Dorion : <https://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/fr/loisirs-et-culture/activites-et-evenements/camps-d-ete>.

Restez à l'affut durant la période estivale, puisque d'autres communications y seront ajoutées.

Q. Pensez-vous qu'il serait possible d'ouvrir les camps début juin considérant que les écoles sont fermées et que les étudiants sont disponibles ?

R. Il n'est pas possible d'ouvrir les camps plus tôt puisque ce temps permettra d'établir de nouvelles procédures, d'offrir de la formation à l'équipe d'animation, d'aménager les sites de camp et de procéder à l'achat supplémentaire de matériel pour les enfants. De plus, certains sites sont présentement utilisés à titre de Service de garde d'urgence.

RESSOURCES HUMAINES

Q. Est-ce que les animateurs seront formés pour ces nouvelles règles ?

R. Une formation obligatoire pour les animateurs concernant le contexte de la COVID-19 sera organisée par l'Association des camps du Québec (ACQ).

Q. Quelle supervision sera effectuée pour s'assurer que les mesures adéquates sont suivies.

R. Les camps ont l'obligation de respecter les règles établies par la Direction de la santé publique. Par conséquent, l'ensemble des employés devront s'y conformer. La supervision se fera par les responsables désignés pour chaque site de camp.

SÉCURITÉ, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Q. Quelles mesures sanitaires seront prises ?

R. Dès la 1^{re} journée de camp de chaque bloc, des directives d'hygiène seront présentées aux enfants. Une signalisation sera aussi mise en place pour contribuer au respect des consignes sanitaires et de distanciation sociale.

Des stations sanitaires seront ajoutées à l'entrée des sites et près des plateaux extérieurs. Le lavage de mains sera obligatoire à plusieurs reprises durant la journée de camp. Un protocole de nettoyage et de désinfection des lieux et du matériel sera établi pour chaque site de camp.

Des consignes de remisage des effets personnels des participants vous seront communiquées avant le début des camps, l'objectif étant de faire circuler le moins de choses possible entre le camp et la maison.

Les locaux seront désinfectés minimalement trois (3) fois par jour.

Q. Si un enfant développe des symptômes liés à la COVID-19, que ferez-vous ?

R. Un local sera réservé à l'isolation de personnes présentant des symptômes de la COVID-19, contenant des équipements de protection individuelle. Une personne doit être disponible en tout en tout temps pour venir chercher l'enfant s'il présente des symptômes de COVID-19. Des discussions sont en cours avec le CISSMO pour connaître la procédure en cas d'éclosion du virus sur un site de camp.

Q. Comment faire respecter les règles aux enfants ?

R. Le code de vie sera adapté à la situation et aux mesures d'hygiène prescrites par la Direction de la Santé publique.

Q. Combien d'enfants par animateur ?

R. Les groupes seront toujours les mêmes (par bloc pour AJVD | par semaine pour AEF). Les enfants seront regroupés selon leur âge au 30 septembre 2019. Les ratios appliqués sont ceux établis par la Direction de la Santé publique :

5-6 ans	1 animateur / 5 enfants
7-8 ans	1 animateur / 7 enfants
9-15 ans	1 animateur / 10 enfants

Q. Comment vous allez gérer si la pandémie continue ?

R. Des discussions sont en cours avec le CISSMO pour connaître la procédure en cas d'éclosion du virus sur un site de camp.

Q. Comment intervenir pour les premiers soins auprès des enfants ?

R. Les animateurs utiliseront du matériel de protection obligatoire pour donner les 1^{ers} soins (masque, visière, gants).

Q. Est-ce que les structures extérieures seraient désinfectées ?

R. À l'heure actuelle, l'information n'est pas connue. Lorsque des directives du gouvernement et de la santé publique permettront la réouverture des modules de jeux, la Ville de Vaudreuil-Dorion analysera les procédures pour l'utilisation de ceux-ci selon les normes.

Q. Les enfants vont-ils porter des masques ?

R. Pour l'instant, le port du masque n'est pas obligatoire. Le port du masque est à la discrétion des familles.

Q. Quels seront les moyens pour rafraîchir les enfants et s'assurer une bonne hydratation?

R. Les fontaines d'eau seront disponibles, mais réservées au remplissage de bouteilles. Des affiches et des zones d'attente seront délimitées à proximité.

ACCOMPAGNATEURS POUR ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

Q. Mon enfant est en accompagnement, aura-t-il les services aussi cet été ?

R. Le programme d'accompagnement en loisirs estival pour les enfants ayant des besoins particuliers sera offert cet été. Des mesures spécifiques à l'accompagnement ont été émises dans un guide conçu par l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées. Ces mesures seront appliquées cet été.

TERRAINS DE JEUX

Q. Quel est le concept offert dans le cadre des terrains de jeux gratuits ?

R. Afin de soutenir les familles de Vaudreuil-Dorion, la Ville, en collaboration avec l'association Animation Jeunesse, souhaite offrir à ses citoyens un service d'animation gratuit serait offert dans les parcs de quartier identifiés, pour une durée de 3 heures par jour, du lundi au vendredi pour divertir les enfants qui ne fréquenteront pas de camp cet été. L'objectif de ce service est d'offrir une alternative aux camps de jour, tout en répondant aux besoins des familles, étant donné que le nombre de places disponibles en camps de jour est limité et que

certains parents auront la possibilité de travailler de la maison. En cas de pluie, l'animation serait annulée.

Q. À qui s'adresse les terrains de jeux ?

R. Les terrains de jeux seraient ouverts à tous les enfants d'âge scolaire, mais la clientèle ciblée est les enfants du 2e et 3e cycle du primaire.

Q. Est-ce que les parents doivent être présents dans les parcs avec leur enfant ?

R. La présence des parents ne serait pas obligatoire. Toutefois, le service ne constituerait pas une prise en charge comme celle des camps de jour payants. L'enfant pourrait arriver et quitter au moment souhaité.

Q. Est-ce que l'inscription est obligatoire au préalable ?

R. Le service serait gratuit, mais une réservation en ligne est requise pour respecter permettre de respecter les normes de distanciation imposés par la direction de la santé publique.

QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Écrivez-nous ou téléphonez-nous pour nous faire part de vos questions, commentaires ou suggestions concernant les camps de jour Animation Jeunesse Vaudreuil-Dorion et les camps thématiques L'Air en fête.

Par courriel : loisirculture@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca

Par téléphone : 450 455-3371 poste 2350

Merci de votre collaboration et bon été !